

Pour le Souvenir du Camp de Rieucros

N° 23 JANVIER 2017

Il n'y a pas d'avenir sans mémoire. *Élie Wiesel*

Édito

Quand les tyrans s'imposent

En prenant la route pour Saint-Jean-du-Gard, on passe par le village de Saint-Roman-de-Tousque, à la sortie, dans la montée, au niveau du virage sur la droite, une stèle apparaît, elle témoigne d'un fait de résistance, comme dans beaucoup de villages de Lozère où des noms espagnols y sont gravés.

Que faisaient-ils dans les maquis français, pourquoi y ont-ils laissé leur vie, au nom de quoi, quelle est leur histoire ?

14 avril 1931, proclamation de la 2^e République, la gauche espagnole a le pouvoir de transformer par voie législative l'ordre social et économique du pays, le roi Alphonse XIII fuit l'Espagne. Des formations d'extrême droite s'organisent.

16 février 1936, victoire du « frente popular » composé de différents partis: socialiste, anarchistes de la CNT et FAI, petits partis communistes, etc. Dans les campagnes, les paysans ne veulent plus être exploités par des grands propriétaires terriens, les ouvriers par les patrons des usines ainsi que les mineurs.

17 juillet 1936, « El Golpe » une conjuration s'est constituée, le général Franco soulève l'armée contre la République, appuyé par l'Allemagne hitlérienne et l'Italie fasciste. Ce sont des combattants aguerris qui vont s'opposer à des républicains pas du tout préparés malgré la présence de mi-

litaires restés fidèles à la République et des brigades internationales. C'est une guerre fratricide qui va imposer son horreur, pendant trois longues années, guerre d'usure. La non-intervention des démocraties européennes, les problèmes internes dans le gouvernement, les manipulations de Staline auprès des communistes espagnols vont fragiliser cette jeune république, le contexte international, la peur de l'Allemagne, renforcent l'isolement du conflit espagnol.

1939, c'est la victoire de Franco, il pérennise sa fonction de généralissime et de chef d'état. Fin janvier va s'organiser « La Retirada », près de 500 000 Espagnols, hommes, femmes, enfants vont se diriger vers la frontière française, pourchassés impitoyablement par l'armée franquiste, les Italiens de Mussolini et les bombardements de l'aviation hitlérienne. Ils vont arriver en France par voie terrestre ou maritime, là, ils seront accueillis dans « les camps du mépris », ces réfugiés vont s'entasser, sur les plages du sud de la France où rien n'a été prévu pour eux, si ce n'est le sable, le froid, les barbelés et les tirailleurs sénégalais qui vont leur rappeler les soldats marocains des garnisons d'Afrique qui se sont ralliées au « putch » de Franco.

Ces mêmes réfugiés qui ont perdu, leur identité, leur statut, leur histoire vont se retrouver dès 1940 dans les maquis qui résistent alors à l'armée allemande dans la France occupée, soutenue par le maréchal Pétain complaisant au régime fasciste d'Hitler. Leur propre guerre civile les a aguerris, leur connaissance de la guérilla va être précieuse aux résistants, leur engagement contre le fascisme, leur courage vont être déterminants. Sur ces stèles qui témoignent de faits de résistance où apparaissent ces noms à consonance espagnole, morts pour la France, ces guérilleros, ont rendu leur légitimité à tous ces vaincus de la guerre civile espagnole. « No pasarán »

Anne-Marie Artès-Savajol



La Stèle de Saint Roman de Tousque

Ce monument, inauguré par Jean Bonijol, situé au bord de la RD 9 au-dessus du village de Saint-Roman-de-Tousque, rappelle le nom de nombreux maquisards cévenols et notamment celui des Allemands antifascistes et Espagnols réfugiés dans les Cévennes lozériennes .

Une cérémonie a lieu chaque année le dimanche le plus proche du 13 avril.

Le groupe départemental de travailleurs étrangers N° 321 à Chanac

Avril 1941 - août 1944 : Le Centre administratif départemental regroupant des travailleurs étrangers de nombreuses nationalités mis à la disposition d'entreprises lozériennes.

Le GTE 321, venant d'Agde (Hérault), s'installe à Chanac au mois de juin 1941. Ce camp de Chanac, situé à l'écart du village, peut contenir jusqu'à un millier d'hommes dans des baraquements en planches. « Dans ces baraques les travailleurs étrangers sont logés par quatre dans des cases fermées



Bûcherons espagnols dans les Cévennes

possédant des planches à paquetage. Leur literie comprend des paillasses, sacs de couchage et couvertures, avec châlits en bois ». Les bâtiments annexes, infirmerie, cuisine, magasin à vivres sont construits en briques. Le camp est pourvu de cabinets avec chasse d'eau, d'urinoirs avec écoulement d'eau, de lavabos, d'un lavoir et d'un séchoir à linge. Une installation de douches existe, mais elle est dépourvue de chaudière. Le camp possède aussi un salon de coiffure et une bibliothèque comprenant une centaine de livres (le rapport des RG souligne que ce nombre est insuffisant).

Le 21 juillet 1942 (date de la rédaction du rapport par le commissaire de police des Renseignements Généraux) l'effectif du GTE 321 est de 185 travailleurs étrangers (TE). On compte 60 ressortissants espagnols, 52 allemands, 29 sarrois, 21 apatrides, 16 autrichiens. On trouve aussi, en petit nombre, des travailleurs roumains, polonais, yougoslaves et portugais. Le GTE 321 qui dépend du secrétariat au Travail, commissariat à la lutte contre le chômage est rattaché administrativement au groupement 3 à Montpellier.

Les TE du groupe 321 sont détachés dans différentes branches d'activité. Pour effectuer leurs déplacements : changement de lieu de travail ou d'affectation, raisons de service ou personnelles, ils doivent être munis, selon le cas, d'une carte de circulation temporaire, d'un sauf-conduit ou d'un ordre de mission.

Agriculture : 39 travailleurs sont placés chez des cultivateurs du département, ils sont nourris et logés par leurs employeurs et perçoivent 500 francs par mois.

Exploitations forestières : la société d'exploitation forestière Ausset et Hermet à Génolhac (Gard), emploie 22

travailleurs dispersés dans différents secteurs des Cévennes pour l'abattage des châtaigniers, du bois de carbonisation et du bois de pin utilisé pour les mines. À Bayard, près de Villefort, quatre travailleurs, qui perçoivent un salaire de 40 à 45 francs par jour, se logent à leur gré et préparent leur repas en commun, ils sont cinq à Pénens près de Saint-Frézal-de-Ventalon, et 13 aux Crozes près de Cassagnas.

Administration des Eaux et Forêts : 22 travailleurs effectuent des travaux de route à Rampon. Logés dans une vieille maison du village dans des conditions sanitaires déplorable, ils ne possèdent pas de sac de couchage et « leur literie se compose d'une paille insuffisamment garnie et dont la paille n'a pas été changée depuis sept mois ». Ces travailleurs se plaignent de l'insuffisance de la nourriture et du prix excessif (22 francs par jour) qui leur est demandé compte tenu de la qualité et de la quantité servie. Le menu du 20 juillet 1942 ne laisse planer aucun doute : matin / café, un hareng salé ; midi / soupe aux pommes de terre, deux galettes de farine de châtaigne ; soir / pommes de terre sautées et trois harengs ; pour la journée 350 grammes de pain et un quart de vin.

Société française des mines du Collet-de-Dèze : un seul TE est occupé par cette société, il perçoit un salaire de 45 francs par jour en moyenne, loge et prend ses repas dans une pension du village.

Métallurgie : 13 travailleurs sont employés par l'usine des aciéries et forges de Saint Chély d'Apcher, ils logent et prennent leurs repas à la cantine de l'usine, on peut considérer que leur situation est analogue à celle des ouvriers français.

Génie militaire : un détachement de 18 hommes, logé au camp de la Vernède à Mende (ancien camp de réfugiés) dans une baraque aménagée sur le modèle des baraques du camp de Chanac effectue des travaux de maçonnerie, menuiserie et serrurerie sur un bâtiment militaire. Ces hommes se plaignent de l'insuffisance de nourriture, à base (midi et soir) de soupe aux légumes déshydratés. L'allocation journalière de pain et de vin est analogue à celle des travailleurs affectés à Rampon.

Tourbières de Marchastel : « 22 travailleurs étrangers sont occupés à l'extraction de la tourbe, à Marchastel pour le compte des usines de Firminy (Loire) et de Saint Chély d'Apcher, sous la direction de l'entreprise Maurin de Mende ». Ils sont logés dans deux bâtiments du village de Marchastel mais une baraque en planches est en cours de construction sur le lieu d'exploitation de la tourbière, ce qui évitera aux travailleurs d'effectuer un trajet de 1 800 mètres pour se rendre sur le lieu de travail. Les travailleurs ne se plaignent pas de la nourriture qui est saine et abondante, mais le rapport note que les travailleurs affectés à l'extraction directe de la tourbe devraient être munis de bottes en caoutchouc.

À Mende ces travailleurs étaient employés dans des menuiseries, des brasseries, pour des travaux publics, chez un dentiste, un cordonnier, un coiffeur, un boulanger, un épiciériste, un charbonnier... À noter que le travailleur étranger qui travaillait à la boulangerie Malafosse rue d'Auriac fut sauvé lors d'une rafle par son patron.

Camp de Chanac : pour les services généraux du camp, 13 travailleurs occupent divers emplois : cuisine, bureau ; ravitaillement, cordonnerie, jardin, charrois, infirmerie, électricité...

Le ravitaillement est assuré en grande partie par l'intendance militaire de Mende.

Chaque trimestre il est rédigé un rapport sur l'état d'esprit de ces travailleurs étrangers, sur le rendement au travail, sur les évasions, sur le contrôle postal. Par exemple dans la lettre de juillet 1944, le Commissaire de police des Renseignements généraux adressé au Préfet il est noté : État d'esprit – médiocre dans l'ensemble Évasions : du 1^{er} avril au 30 juin 1944 – 12 désertions dont 1 Allemand, 1 Russe, 1 Autrichien et 9 Espagnols.

La fin de l'année 1942 et l'année 1943 sont marquées par des changements d'affectation des TE, le recrutement de travailleurs par l'Organisation TODT et, fin 1943, par l'arrestation, par les autorités allemandes, des travailleurs d'origine sarroise ainsi que de ceux déclarés israéliites. Dans son rapport du 31 août 1942, le commissaire des RG écrit : « Il y aurait lieu, à mon avis, de supprimer l'abonnement souscrit par des travailleurs étrangers à des journaux suisses tels que le Zurich Zeitung, par lesquels ils ont été tenus au courant du regroupement des israéliites et de leur déportation, qu'ils connaissaient avant que j'en ai eu officiellement connaissance. »

Le 9 septembre, une délégation de la commission allemande TODT est passée au camp des travailleurs étrangers de Chanac (Lozère) en vue du recrutement de la main-d'œuvre pour l'Allemagne. La commission a recueilli les engagements de neuf ouvriers espagnols.

Ces éléments étaient bien notés par la direction du camp. Le 5 novembre 1942 un détachement est affecté, à la demande de l'Union forestière de Mende, sur le chantier d'Aire de Côte. Composé essentiellement de TE allemands, ce détachement devait séjourner trois mois sur le lieu de travail. Il rentrera plus tôt que prévu ainsi que le révèle le rapport des RG du 31 décembre 1942 à propos du rendement des travaux : « satisfaisant dans l'ensemble, à l'exception du chantier d'Aire de Côte où un certain mauvais esprit s'est manifesté. Ce détachement vient de rentrer au camp et sera dirigé sur les usines de Saint-Chély-d'Apcher au début de janvier ».

L'année 1943 voit augmenter l'effectif des TE ainsi que le nombre de déserteurs. Le rapport du commandant du GTE 321 du 6 avril 1943 signale un effectif de 196 TE et de 12 déserteurs, dont les Allemands employés à l'usine de Saint-Chély. Le rapport du 10 juillet 1943 annonce 301 TE, celui du 10 octobre, 273 et 20 déserteurs. Au mois de novembre 1943, les arrestations se multiplient. Un état statistique établi par le chef du GTE 321 le 2 février 1944 cumule les convocations et départs pour l'Organisation TODT aux trois dates suivantes : 24 décembre 1943, 29 décembre 1943, 26 janvier 1944.

Les chiffres sont éloquentes : sur 117 TE convoqués, 20 partent effectivement travailler pour TODT, 14 bénéficient d'un sursis médical ou sont déclarés inaptes, 29 sont exemptés par la préfecture régionale, 25 sont protégés consulaires, 29 sont déclarés « déserteurs non retrouvés ».

Les rapports trimestriels du chef du GTE 321 pour l'année 1944 font surtout état des désertions constatées : le rap-



Ordre de mission du camp de Chanac (Lozère)
321^e, groupe de travailleurs étrangers, le 1^{er} mai 1943

port du 13 janvier 1944 en indique 16 ; celui du 11 avril en compte 33 et celui du 10 juillet en mentionne 12. La commission de libération, qui se réunit le 14 novembre 1944, examine le cas des TE du GTE 321 qui ont intégré les Forces françaises de l'intérieur (FFI).

Parmi ces étrangers Otto Kühne (pseudo Colonel Robert) député communiste et antifasciste allemand qui a 47 ans en 1940. Il participe à la guerre d'Espagne dans les Brigades Internationales. Interné en France, il travaille au GTE n° 321 de Chanac. Il est affecté à l'usine sidérurgique de Saint-Chély-d'Apcher où il constitue un groupe de résistance. À la mi-mars 1943 il est informé d'une prochaine arrestation. Le groupe dirigé par Otto Kühne est mis à l'abri à Marvejols puis caché dans les bois de La Blatte-Bonnetombe et fonde le premier maquis de Lozère. Il part en Cévennes à l'automne 43. Sous le nom de Robert il participe aux combats de Saint-Étienne Vallée Française puis à ceux de la Parade sur le Causse Méjean qui feront 61 morts en juin 1944. En juillet 1944 il a plus de 2000 FTP sous ses ordres. Il participe à la Libération dans la région de Mende puis rejoint Lyon. Il est décédé le 7 décembre 1955.

Benjamin Alfred était dans ce camp. Communiste et donc jugé dangereux car ceux que les autorités jugés dangereux, ce n'était pas les nazis mais les antifascistes et surtout les communistes. Benjamin Alfred s'était marié le 22 février 1941 avec Dora Shaul à la mairie de Mende, mariage célébré par l'adjoint de Bourrillon : Georges Bon. Il s'évada le 23 août 1942 et son corps a été retrouvé le 12 décembre 1942 en Haute-Savoie à proximité de la frontière suisse.

Un Allemand est parti en permission le 1^{er} décembre 1942 à Florac pour voir le pasteur et il n'est jamais revenu.

Renseignements pris sur le CD Rom La Résistance en Lozère et aux Archives de Lozère le dossier 1426 W23

Le document est tiré du livre de Ricardo Samitier "La vie d'un réfugié espagnol en Cévennes".

La photo est tirée du livre "Guérilleros les soldats oubliés". Ce livre reprend les textes de l'exposition réalisée par l'Amicale des Anciens Guérilleros Espagnols Gard-Lozère présidée par Joaquim Garcia.

Le camp de Montreuil-Bellay

Le camp est au départ une poudrerie située à 15 km de Saumur. Puis les troupes d'occupation en firent un stalag où ils internèrent les militaires interceptés sur les routes, et des civils d'une quinzaine de nationalités différentes, dont les ressortissants britanniques de l'Ouest de la France. En novembre 1941, cela devint un camp pour « individus sans domicile fixe, nomades et forains, ayant le type romani » organisé par le régime de Vichy.

Mais ces Tsiganes venaient d'une multitude de petits camps ouverts suite à la loi du 6 avril 1940 signée par Albert Lebrun, dernier président de la 3^e République, loi qui stipulait que ces nomades devaient être rassemblés dans des communes désignées sous surveillance de la police. Cette loi fut appliquée avec zèle par Vichy.

Les premiers arrivèrent le 8 novembre 1941, le camp est fermé en janvier 1945, les derniers Roms sont emmenés au camp de Jargau et ne seront libérés qu'en juin 1946. Du camp il ne reste que quelques ruines de marches et de fondations. En effet, le 22 octobre 1946, toutes les installations, ou presque furent vendues aux enchères par les Domaines.

L'hommage national par le Président François Hollande

Montreuil-Bellay – samedi 29 octobre 2016

Madame la ministre,

Monsieur le ministre,

Monsieur le président Raimbourg de la Commission nationale consultative de gens du voyage,

Monsieur le maire de Montreuil-Bellay,

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames messieurs qui représentez les associations des gens du voyage, les familles, les descendants,

Aujourd'hui à Montreuil-Bellay, la France se souvient d'un drame, d'un drame terrible qui a été ignoré, oublié, refoulé pendant trop longtemps et qu'il était nécessaire d'évoquer pour réparer une injustice. Tel est le sens de ma présence aujourd'hui.

Le drame, c'est celui qu'ont vécu des milliers de femmes, hommes et enfants qui ont été internés de force en France entre 1940 et 1946, parce qu'ils vivaient différemment et qu'ils étaient des nomades, des Tsiganes, des gens du voyage, des Français.

Ici à Montreuil-Bellay se tenait, sur cet endroit même où nous sommes, le plus grand camp d'internement de nomades de France. Et c'est en 1946, soit un an après la fin de la guerre, que le dernier camp d'internement de nomades, le camp des Alliers à Angoulême, a fermé. Les dernières familles internées à Montreuil-Bellay y avaient été transférées.

Les victimes n'ont jamais oublié cette blessure. Pendant 70 ans, elles ont porté cette souffrance en silence. Aujourd'hui est venu le temps d'écouter leur récit, ce fut fait, d'entendre

cet appel qui est le vôtre et de répondre à votre cri pour que l'histoire soit connue, reconnue, réparée.

Cette histoire commence à la fin de la 3^e République dans ce qu'on a appelé « la drôle de guerre ». Le 6 avril 1940, un décret assigne à résidence tous les nomades. Officiellement, cette décision est justifiée par les exigences de la guerre, comme si ces familles dont souvent les hommes ont été mobilisés dans l'armée française pouvaient représenter une quelconque menace pour la défense nationale.

En réalité, ce texte ne faisait que transcrire dans la loi une méfiance venant du fond des âges, un fantasme nourri de peurs ancestrales, une somme de préjugés, d'ignorance. Et cette peur a suffi pour que les roulottes soient arrêtées, les caravanes consignées et les familles assignées à résidence près des gendarmeries.

Ensuite, il y eut les dispositions du gouvernement de Vichy. Dès l'été 1940 en zone sud, les nomades expulsés d'Alsace et de Moselle sont internés, notamment à Rivesaltes, Barcarès, au camp de Saliers. En zone occupée, l'occupant nazi exige le rassemblement des Tsiganes dans des camps. Celui de Montreuil-Bellay est ouvert le 8 novembre 1941. Auparavant, il avait vu passer des républicains espagnols, puis les prisonniers anglais et canadiens.

Il y eut une trentaine de camps comme celui de Montreuil-Bellay. Dans la plupart des cas, rien ne subsiste de leur existence, même si nous en connaissons les noms, les noms des personnes qui y ont été internées, les noms de ces villes et de ces villages : Moisdon-la-Rivière, Linas-Montlhéry, Jargeau, Les Alliers, Jargeau. Tous ces noms qui évoquent beaucoup de souvenirs à beaucoup d'entre vous. Des noms de douleur pour celles et ceux qui y ont été internés.



L'état de dégradation de la prison du camp d'internement des Tsiganes était alarmant... Elle a nécessité des travaux de préservation importants pour que ce lieu participe à la mémoire future. L'ensemble des inscriptions écrites par les personnes retenues a été au préalable photographié pour être conservé. Cette préservation du site entre aussi dans le cadre de la grande cérémonie qui a eu lieu le samedi 29 octobre 2016.

6500 personnes, à 90 % de nationalité française, dont près de la moitié étaient des enfants, ont vécu là pendant des mois, parfois pendant des années, dans des conditions épouvantables, comme ici à Montreuil-Bellay, privés de nourriture chichement consentie, avec le froid, l'hiver, la chaleur étouffante, l'été et une mortalité élevée.

Les internés étaient isolés, reclus, plongés dans l'oubli, l'indifférence à l'exception de quelques Justes qui leur ont apporté leur aide, souvent des religieux qui venaient visiter ces camps comme le père Fleury à Poitiers – son nom a été rappelé tout à l'heure – ou l'abbé Jollec ou les sœurs franciscaines qui intervenaient ici, à Montreuil-Bellay.

J'ai également une pensée pour tous ces habitants de Montreuil-Bellay, comme d'autres villages, comme d'autres populations concernées par les camps, qui ont fait aussi leur travail de solidarité. Car s'il y avait de la cruauté chez certains, il y avait de l'humanité chez d'autres. Et c'est ce que nous devons toujours avoir à l'esprit face aux épreuves qui peuvent à un moment être rencontrées par notre pays dans l'adversité.

Ne pas céder, ne pas s'adonner aux pires sentiments, ne pas se réfugier dans la peur, ne pas stigmatiser mais au contraire être capable d'apporter cette solidarité qui est si nécessaire, cette fraternité qui est si essentielle, cette unité nationale qui fait notre force. Voilà pourquoi il était important de revenir ici, de ne pas oublier non plus que dans d'autres régions pendant la même époque, celle de l'occupation, des gens du voyage ont été arrêtés par les nazis, déportés à Auschwitz et qu'ils ont trouvé la mort parce qu'ils étaient des Tsiganes. Il y a un chiffre terrible qui là aussi doit être rappelé, 500 000 Tsiganes sont morts dans les camps d'extermination pendant la Seconde guerre mondiale.

Après la Libération, et c'est ce qu'il y a de plus difficile à comprendre encore aujourd'hui, les camps d'internement de nomades ont continué d'exister en France. Des familles ont été retenues à côté des prisonniers allemands, à côté des collaborateurs, à côté de femmes qui avaient été jugées sommairement pour avoir à un moment eu des relations avec l'ennemi. Voilà ! On avait mis ensemble ce que l'on pensait devoir reléguer une fois encore. Mais pourquoi avoir gardé les nomades et les gens du voyage ?

La République n'a définitivement tourné cette page qu'après avoir abrogé le décret du 6 avril 1940, le texte dont je parlais qui avait permis d'interner. Ce n'est arrivé qu'en mai 1946, et le dernier camp a été fermé à l'automne 1946. Voilà pourquoi nous sommes ici rassemblés pour ce 70^e anniversaire.

Montreuil-Bellay a compté jusqu'à 1 000 internés à un moment, hommes, femmes et enfants. Pratiquement toutes les familles - et ici il y en a beaucoup - de gens du voyage ont eu au moins un membre qui est passé par ce lieu. C'est aussi l'un des rares camps dont il subsiste des vestiges, peu nombreux : l'escalier qui mène au cachot à demi enterré, le lieu où nous sommes qui était supposé être la cantine ; et puis là où se trouvent quelques pierres qui rappellent encore qu'il y avait des baraquements.

Il nous faudra continuer en liaison avec la mairie de Montreuil-Bellay à aménager ce site, pour que rien ne puisse être oublié. Je remercie la mairie de Montreuil-Bellay comme les collectivités locales qui se sont engagées dans ce travail.

Il y a eu aussi la volonté de créer un mémorial et sur cette œuvre de culture – j'en félicite l'auteur – 473 noms ont été gravés pour rappeler que l'internement fut une souffrance et l'oubli une injustice de plus. Ce monument, cette œuvre, ce mémorial permettra de transmettre de génération en génération le souvenir de ce qui s'est passé ici.

Je veux rendre hommage à toutes les voix qui ont pu faire redécouvrir cette histoire. J'ai une pensée pour Jacques Sigot, vous l'avez cité, il est là aujourd'hui. Sans lui, il est probable que cette cérémonie n'aurait pu avoir lieu. Il était arrivé à Montreuil-Bellay comme instituteur, il avait entendu parler de ce camp comme beaucoup de ceux qui y vivaient et il a fait un travail d'historien, de grand historien, il est allé à la rencontre de témoins, parfois jusqu'en Amérique. Il a écrit des livres qui sont devenus des références et il n'a cessé de se battre pour que cette tragédie puisse être connue et reconnue au plus haut niveau.

Eh bien voilà ! Nous y sommes, ce jour est venu et il fallait que cette vérité fût dite au plus haut niveau de l'État : la République reconnaît la souffrance des nomades qui ont été internés et admet que sa responsabilité est grande dans ce drame.

Mais je veux aller plus loin encore aujourd'hui, il a été rappelé que depuis 1912 en France, les gens du voyage – qu'ils soient des citoyens français ou des étrangers – sont fichés, surveillés, astreints à posséder ce qu'on appelle – vous savez vous de quoi il retourne – un carnet anthropométrique, comme s'ils étaient obligés de signaler tous leurs mouvements, comme des suspects.

La loi du 3 janvier 1969 a pérennisé le principe en remplaçant ce carnet anthropométrique par le livret de circulation qui existe encore aujourd'hui. Sans doute – et reconnaissons-le – il y a eu des avancées au cours de ces dernières années, je pense notamment aux lois Besson de 1990 et de 2000, qui ont permis la création d'aires d'accueil. C'est la raison pour laquelle l'Association des gens du voyage a depuis longtemps demandé la suppression du livret de circulation.



Le Conseil constitutionnel a fini par déclarer ce livret contraire à la Constitution. Et il a également remis en cause cette obligation qui vous était faite de résider depuis plus de 3 ans dans une commune pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales, alors que cette obligation n'est que de 6 mois pour le reste de la population.



Dans cet esprit, le président de la Commission nationale consultative des gens du voyage, Dominique Raimbourg, a proposé l'abrogation de la loi de 1969, dans le cadre du projet de loi égalité et citoyenneté. Il en sera, je l'espère, décidé par le Parlement pour que les gens du voyage n'aient plus ce livret de circulation à produire, pour qu'ils soient des citoyens comme les autres.

Des Françaises et des Français à part entière qui ont décidé de vivre en voyageant, mais qui ont décidé de vivre aussi attachés à des territoires et d'abord à leur pays. Car vous aimez la France, vous l'aimez, la France, comme elle doit vous aimer, comme tous ses enfants, sans distinction.

Je sais que nous avons encore des efforts à faire ensemble pour aller jusqu'au bout de l'obligation d'accueil dans l'ensemble des communes ; et je sais aussi que les établissements de coopération intercommunale font des efforts pour développer les aires de grand passage, mais elles restent insuffisantes. Je sais aussi que vous prenez vos responsabilités, parce que c'est l'intérêt de tous pour éviter les incidents, les installations sauvages et pour que nous puissions vivre ensemble et en harmonie.

Je salue l'action des associations de gens du voyage qui continuent de se battre contre les préjugés, qui apaisent les tensions, qui œuvrent avec confiance avec les élus, notamment pour favoriser les échanges.

Voilà Mesdames et Messieurs ce que j'étais venu vous dire ici, à Montreuil-Bellay.

Un pays, le nôtre, est toujours plus grand lorsqu'il reconnaît son histoire. Un pays est toujours plus fort lorsqu'il fait une place égale à tous les citoyens. Un pays est toujours plus fier quand il reconnaît par un message de dignité et de responsabilité ce qui a pu se passer à un moment de son passé. Et aujourd'hui encore, c'est ce message que je veux délivrer, il faut que nous soyons conscients qu'il y a encore, toujours, des combats à mener et que nous devons toujours être attentifs à toutes les menaces qui pèsent sur la cohésion nationale.

Il y a toujours des populations qui peuvent être humiliées, stigmatisées, exclues et c'est pourquoi nous devons être ensemble, non pas pour simplement faire bloc mais pour défendre ensemble des valeurs.

S'il y a un message que nous devons garder de cette journée, c'est bien sûr la reconnaissance d'une mémoire qui a été blessée, ignorée, refoulée qui rejoint aujourd'hui la mémoire nationale. C'est le souvenir de celles et ceux qui ont été retenus dans tous ces camps et qui, aujourd'hui par les descendants qui sont ici, retrouvent réparation et fierté.

Mais ce que nous devons surtout transmettre à tous ceux qui nous suivront, c'est d'être toujours vigilant, d'être toujours prêt à mener le combat pour la liberté, à toujours défendre la dignité humaine et la liberté. C'est le sens de cette cérémonie de Montreuil-Bellay, c'est le souvenir mais c'est aussi l'avenir. Parce que nous ne pouvons pas détacher l'un et l'autre, c'est le souvenir de ce qui s'est produit qui justifie que nous soyons capables pour l'avenir d'être dignes d'être Français, tous Français.

Vive la République et vive la France.

Le site de l'association :

www.camp-rieucros.com



Jeudi 3 novembre un groupe de 28 randonneurs du club *Rando pour tous* a parcouru le chemin de mémoire du camp de Rieucros.

Très peu de personnes connaissaient vraiment l'histoire du camp.

Un temps superbe a laissé le temps à chacun de s'approprier des bouts de cette Histoire de France. Assez vite le parallèle avec certaines situations actuelles ont été évoquées par certaines randonneuses.

Il semblerait que cette sortie fut appréciée.

« Vous avez enchanté notre après-midi. Encore merci et bien cordialement à vous ». Danielle Mouffard

Jeudi 6 avril prévoir sur vos agendas le spectacle **Rivesaltes fictions itinérantes** de Vincent Bady. Lieu encore indéterminé.

Ce spectacle expose un trajet personnel, subjectif, mon arpentage des lieux géographiques, historiques, imaginaires d'un camp d'internement, celui de Rivesaltes, qui a pris diverses formes pendant presque un siècle.

S O M M A I R E

Édito	1
Le Groupe de travailleurs étrangers de Chanac	2
La mémoire des Tziganes, le camp de Montreuil-Bellay	4
Nouvelles diverses	6